

Mission Régionale d'Autorité Environnementale Centre-Val de Loire
Préfecture du Loiret
181 rue de Bourgogne
45000 ORLEANS

A l'attention de Mme ROLAIN Nadège

Triguère, le 21 octobre 2020

Objet : Réponse à l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale Centre-Val de Loire sur le dossier d'autorisation des carrières situées sur les communes de TRIGUERES et de DOUCHY (45).

Madame,

Nous avons reçu en date du 19 octobre 2020 l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale Centre-Val de Loire sur le dossier d'autorisation des carrières situées sur les communes de TRIGUERES et de DOUCHY (45). Veuillez trouver à suivre les réponses aux recommandations émises.

I. STATUT DES ESPÈCES D'AVIFAUNE OBSERVÉES

Les status biologiques des espèces d'avifaune ont été ajoutés dans les tableaux page 20 de l'étude faune-flore (page 88 de l'étude d'impact) ainsi que pages 22 et 23 de l'étude faune-flore (pages 90 et 91 de l'étude d'impact) :

Nom français	Nom scientifique	Statut de Protection	LRN	LRR	Nicheur**
Bouvreuil pivoine	Pyrrhula pyrrhula	CBe3, N3	LC	VU	NN
Faucon crécerelle	Falco tinnunculus	Cbe2&3, Cbo2 N3	NT	LC	NC
Hirondelle rustique	Hirundo rustica	Cbe2, N3	NT	LC	NC
Alouette des champs	Alauda arvensis	CBe3, DDO2, N3	NT	NT	NC
Fauvette des jardins	Sylvia borin	Cbe2, N4	NT	LC	NP
Linotte mélodieuse	Linaria cannabina	Cbe2, N3	VU	NT	NPo
Bruant jaune	Emberiza citrinella	Cbe2&3, N3	VU	NT	NP
Tourterelle des bois	Streptopelia turtur	Cbe3, Cbo2	VU	LC	NPo

Résultats des inventaires en période de nidification

32 espèces d'oiseaux ont pu être identifiées en période de nidification.

Nom français	Nom scientifique	Statut de protection	LRN	LRR	Nicheur**
Accenteur mouchet	Prunella modularis	Cbe2, N3	LC	LC	NP
Alouette des champs	Alauda arvensis	CBe3, DDO2, N3	NT	NT	NC
Bruant jaune	Emberiza citrinella	Cbe2&3, N3	VU	NT	NP
Bruant zizi	Emberiza cirius	Cbe2&3, N3	LC	LC	NP
Caille des blés	Coturnix coturnix	CBe3, DDO2, CBo2	LC	LC	NP
Canard colvert	Anas platyrhynchos	CBe3, Cbo2, DDO2, DDO3	LC	LC	NN
Corneille noire	Corvus corone	Cbe3, DDO2	LC	LC	NPo
Coucou gris	Cuculus canorus	CBe3, N3	LC	LC	NP
Etourneau sansonnet	Sturnus vulgaris	DDO2	LC	LC	NPo
Faucon crécerelle	Falco tinnunculus	Cbe2&3, Cbo2 N3	NT	LC	NC
Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla	Cbe2, N3	LC	LC	NC
Fauvette des jardins	Sylvia borin	Cbe2, N4	NT	LC	NP
Geai des chênes	Garrulus glandarius	DDO2	LC	LC	NC
Grimpereau des jardins	Certhia brachydactyla	Cb3, N3	LC	LC	NC
Hirondelle rustique	Hirundo rustica	Cbe2, N3	NT	LC	NC
Linotte mélodieuse	Linaria cannabina	Cbe2, N3	VU	NT	NPo

Nom français	Nom scientifique	Statut de protection	LRN	LRR	Nicheur**
Merle noir	Turdus merula	DDO2, Cbe3	LC	LC	NC
Mésange à longue queue	Aegithalos caudatus	Cbe3, N3	LC	LC	NP
Mésange bleue	Cyanistes caeruleus	Cbe2&3, N3	LC	LC	NC
Mésange charbonnière	Parus major	Cbe2&3, N3	LC	LC	NC
Moineau domestique	Passer domesticus	N3	LC	LC	NC
Pic épeiche	Dendrocopos major	Cbe2&3, N3	LC	LC	NC
Pic vert	Picus viridis	Cbe2&3, N3	LC	LC	NP
Pigeon ramier	Columba palumbus	DDO2, DDO3	LC	LC	NC
Pinson des arbres	Fringilla coelebs	Cbe2, N3	LC	LC	NC
Pouillot véloce	Phylloscopus collybita	Cbe2, N3	LC	LC	NC
Roitelet à triple bandeau	Regulus ignicapilla	Cbe2, N3	LC	LC	NPo
Rossignol Philomèle	Luscinia megarhynchos	Cbe2&3, N3	LC	LC	NPo
Rouge-gorge familier	Erithacus rubecula	Cbe2&3, N3	LC	LC	NC
Rougequeue noir	Phoenicurus ochruros	Cbe2&3, N3	LC	LC	NC
Tourterelle des bois	Streptopelia turtur	Cbe3, Cbo2	VU	LC	NPo
Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes	Cbe2&3, N3	LC	LC	NC

*Protection : DHFFX&X = Directive Faune Flore Habitats (X représentant la ou les annexes concernées) ; CbeX = Convention de Berne (X représentant la ou les annexes concernées), Cbo = Convention de Bonn ; NX = Protection nationale (X indiquant l'article concerné) ; LRN = Liste Rouge Nationale des oiseaux nicheurs.

** Nicheur : NC = Nicheur certain : Transport de matériaux de construction de nid, transport de nourriture ou de sacs fécaux, adultes cherchant à détourner l'attention, découverte d'un nid, de coquille d'œuf, observations de juvéniles non volants ou récemment envolés. NP = Nicheur probable : Couple observé en période de nidification dans un habitat favorable, mâle cantonné (chants répétés sur le site), parades nuptiales, comportement et cri d'alarme. Npo = Nicheur possible : Oiseau observé en période de nidification dans un habitat favorable ou mâle chantant en période de reproduction. NN = Non nicheur : Oiseau observé (vol, posé, en alimentation) en période de nidification hors d'un habitat favorable.

2. PÉRIODE DE DÉCAPAGE DES TERRAINS

Le décapage des terrains sera effectué en dehors de la période de reproduction des oiseaux qui est d'avril à juillet inclus.

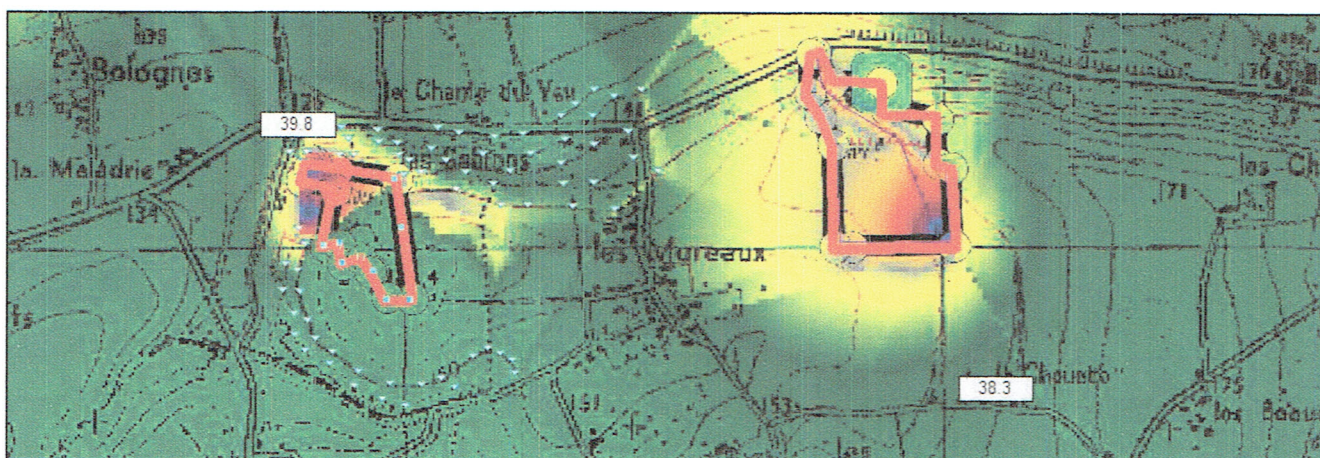
3. DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES POUR ÉVITER LE BRUIT

Les éléments concernant le bruit dans le dossier sont les suivants :

Situation de la mesure	Niveaux résiduels mesurés	Niveaux résiduels simulés	Niveaux ambiants simulés	Emergence	Seuil réglementaires	Conformité
La Chouette	38,6	33,3	47,7	14,4	5	non
La Tour de Bourges	44,8	44,7	56,5	11,8	5	non

Les simulations ont été effectuées sans prendre en compte le fait que les extractions sont réalisées en fond de fouille et que des merlons sont disposés aux abords de l'extraction, comme mentionné page 140 du dossier d'étude d'impact.

Si l'on considère ces paramètres (fronts de taille et merlons), la simulation est la suivante :



Situation de la mesure	Niveaux résiduels mesurés	Niveaux résiduels simulés	Niveaux ambiants simulés	Emergence	Seuil réglementaires	Conformité
La Chouette	38,6	33,3	38,3	5	5	oui
La Tour de Bourges	44,8	44,7	39,8	0	5	oui

Les seules dispositions à prendre seront le maintien des merlons en limite d'exploitation afin de garantir le respect des émergences aux habitations les plus proches, les fronts de taille étant obligatoirement présents pour l'extraction.

Ces simulations sont indicatives et ne peuvent remplacer les mesures réglementaires de vérification in situ.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Sarl BARDAT
La Tour de Bourges
45220 TRIGUERES
RC 88B85
Tél: 02 38 94 01 31 - Fax: 02 38 94 02 78

Tony RENAULT
Gérant